


 Direction générale de l'environnement (DGE)
 Biodiversité et paysage
 Ressources en eau et économie hydraulique

Rétablissement de la migration piscicole
Installations hydroélectriques à assainir et qualité des habitats piscicoles
 Bassin versant "Affluents du Léman à l'Est de la Venoge"

Classes de valeurs d'habitats (Objectifs habitats OFEV)
(Tab. 5 - ch. 4 du rapport)

- Le rétablissement du continuum longitudinal est nécessaire à la conservation de la faune piscicole. Il s'agit d'habitats revêtant une importance cantonale, voire fédérale.
- Le rétablissement du continuum longitudinal est nécessaire à la conservation de la faune piscicole. Il s'agit d'habitats revêtant une importance régionale.
- Le rétablissement du continuum longitudinal peut contribuer à la conservation de la faune piscicole. Il s'agit d'habitats revêtant une importance locale.

Obstacles (> 0.2 m / rayon de 1'000 mètres) Réseau hydrographique

- Naturel 0.2 < h < 1 mètre
- Artificiel h > 1 mètre
- seuil assaini
-  Limite de bassin versant
- 2-501 n° de concession hydroélectrique

Ecomorphologie

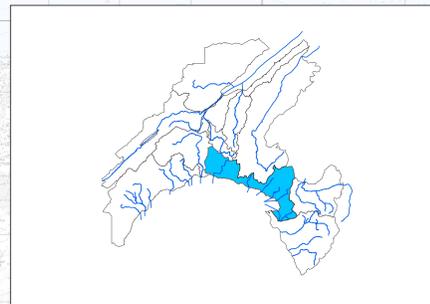
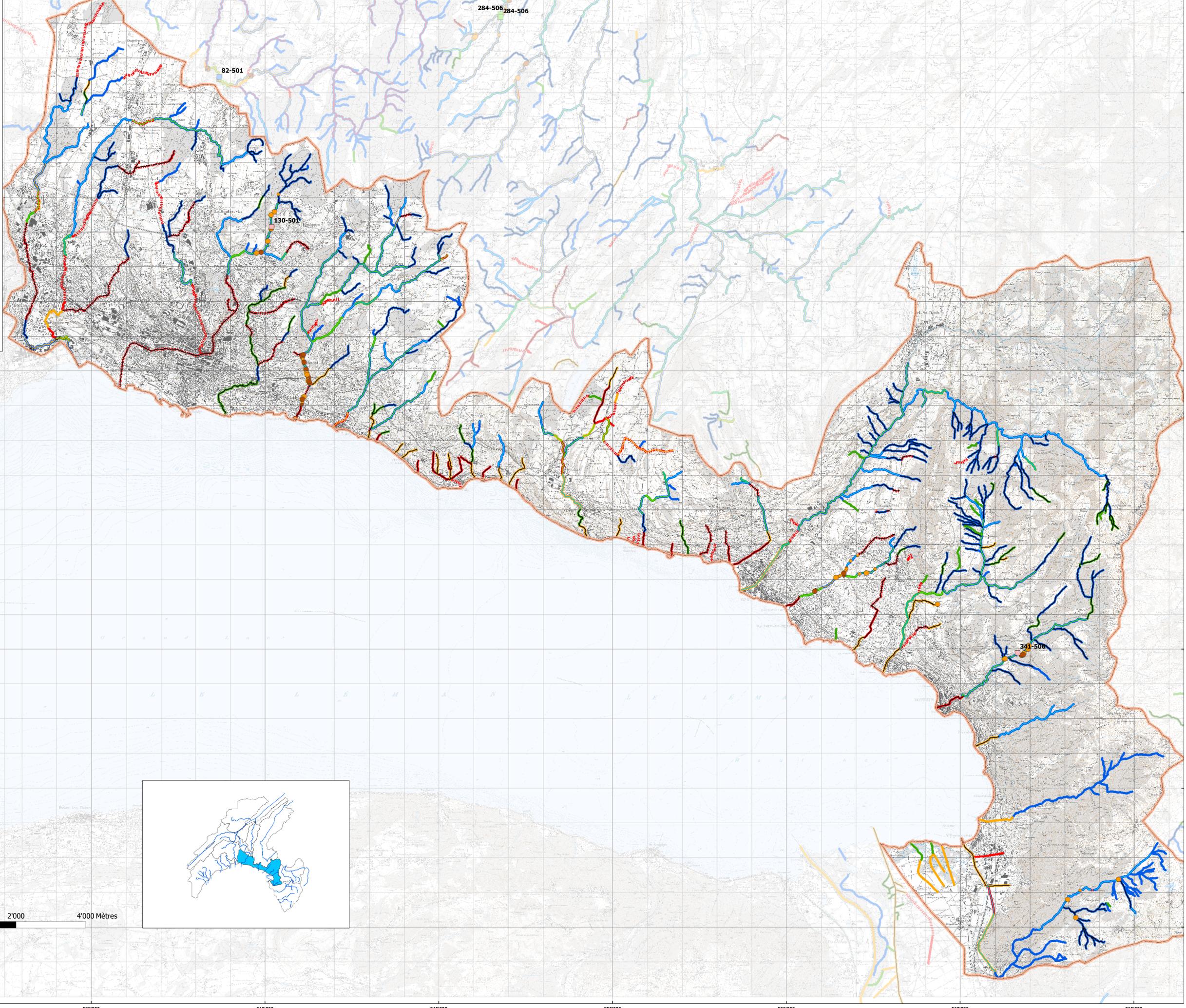
- naturel / semi-naturel
- peu atteint
- très atteint
- non naturel / artificiel
- enterré / non visité

Frai naturel (truite de rivière/lacustre)

- faible
- moyen
- important
- très important
- inexistant




 1 : 35'000
 Dessin : dt
 15.04.15



530'000 535'000 540'000 545'000 550'000 555'000 560'000 565'000

130'000 140'000 148'000 156'000 160'000